VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératrices, Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1808 et 1810

Avenue Cleveland, entre Roman et Debigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, loué à raison de trente piastres par mois, payable mensuellement.

No 1812

Avenue Cleveland, entre les rues Roman et et Derbigny. Maison simple à un étage. Loué $15 par mois, payable mensuellement.

Nos 2228, 2230 et 2232

Rue Bienville, encoignure Nord Miro. Bâtisse à un étage occupée comme grocerie et buvette et résidence. Louée $36 par mois, payable mensuellement.

Nos 222 et 224 RUE MIRO

Elégante maison double. Louée $18 par mois, payable mensuellement.

No 1732

Avenue Cleveland, coin Derbigny, et

Nos 208 et 210

Rue Derbigny. Jolie résidence à un étage, et une élégante maison double à un étage. Louée $22 par mois, payable mensuellement.

No 817 RUE DECATUR,

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Tremé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 — 921.

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1731 et 1733.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 813 rue Commune — MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No quatre cent trente sept [437], borné par l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson], Palmyre, Roman et Derbigny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'ilet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pillié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé dans le bureau de David L. McCay, ancien notaire en cette ville; les dits lots sont contigus et désignés, d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15 avril 1902 par les lettres A et B et mesurent comme suit: le lot A 25 pieds 8 pouces 0 lignes de face à l'avenue Cleveland, anciennement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3"') entre lignes parallèles; le lot B mesure 18 pieds 4 pouces 0 lignes de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 10 pouces 3 lignes. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Lisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille pardevant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisier." Les améliorations sur le lot A comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisances, etc, de chaque côté, louée $15 chaque côté; sur le lot B une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises, désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances, citerne, etc, louée $15 par mois.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pillié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Lareache ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 et 210 rue S. Derbigny; étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Benneau, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 2 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $5 00 chaque côté.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No deux cent soixante dix sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent, chacun, vingt huit pieds six pouces [28' 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108']; le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro, et d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15 avril 1902, lesdits lots sont désignés par les lettres C et D et mesurent d'après ledit plan comme suit à savoir:

Le lot C mesure 57 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et face à la rue Miro de 73 pieds 3 pouces, de là sur une ligne du fond allant vers la rue Galvez sur une première profondeur de 42 pieds 6 pouces 4 lignes, de là se rétrécissant sur une ligne oblique, 3 pieds 4 pouces, de là une seconde profondeur de 10 pieds 9 pouces vers la rue Galvez, de là une profondeur totale de 71 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté de la rue Galvez courant vers son point de départ à la rue Bienville; le lot D mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Miro sur une profondeur de 57 pieds sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Douane, 36 pieds 1 pouce et 3 lignes sur sa ligne du fond, de là 10 pieds 9 pouces sur ses lignes de profondeur qui touche au lot C de là se rétrécissant 3 pieds 4 pouces sur une ligne oblique, de là ayant 43 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du côté du lot C retournant à son point de départ à la rue Miro.

Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignées par les numéros municipaux 2228, 2230 2232 rue Bienville et 222 et 224 rue Nord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahders par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 20 mars 1889 enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 128 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance etc., louée $20 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville, les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contiennent chacun 4 chambres, citerne,

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, faisant un total de $36 par mois et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $18 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur [anciennement Levée], Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un [101], mesurant vingt deux [22'] pieds [2"] pouces de face à la rue Decatur [anciennement Levée] sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3"). Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Laporte, par acte pardevant Ch. J. Theard, notaire, en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc. vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $480 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 137, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Tremé], désigné par la lettre H. d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Bragier à la veuve de Romain Bragier pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante-deux pieds huit pouces (42' 8") de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six [86'] sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Tremé] de soixante sept pieds (67') à laquelle profondeur ledit lot rétrécit à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier acquis par achat de Natale Maestri par acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau de Transferts de cette ville dans le livre No 163, fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

6° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, vingt cinq pieds [25] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt un pieds sept pouces [81' 7"] entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre, étant la même propriété acquise par Henry Lisier de Jules Lassère d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire publique en cette ville en date du 6 avril 1882 enregistré au Bureau d'aliénations de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire publique en cette ville, en date du 13 juin 1884, enregistré au Bureau des Aliénations de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le véritable nom de l'acheteur était Henry Nisier et non pas Henry Lisier.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 3 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 3 chambres avec palier au second étage, citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque côté. Loué à raison de quinze piastres par mois, pour chaque côté, ou trente piastres par mois pour le tout.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'ilet C, sur un plan de Joseph Pillié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8"'] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne (40' 1" 1"') de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 168. Les améliorations comprennent une très élégante maison à un étage avec mansarde couverte en ardoise ayant au rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres; citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. F. Claiborne, avocat.

30 mars—30- av 6 13 20 27 30

Jacob A. Reinach.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale, Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'ilet cent trente cinq, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 16me jour de mai 1831, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant F. Percy notaire le 12me jour d mai 1846, ledit lot mesurant, en mesure française soixante pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30— av 6 13 20 27 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

918 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louisa Frances Whittaker. Epouse de Florville Foy.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur. Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure, d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louise Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en parfait état, ayant trois chambres (3), hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres (2), une autre bâtisse dans le fond, avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro (379) rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non aliénation, l'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE Du Premier District. Deux Cottages Simples. Nos 2020 et 2022, rue Poydras.

Entre les rues Prieur et Roman.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de George Martin et als, vs John Martin, un absent.

No 66,540 — Cour Civile de District, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1902, et signé le 26 mars 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Roman, désigné comme lot 15, de l'ilet No 2, et mesurant trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 6 dudit ilet; par une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot 14, et cent quatorze pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 dudit ilet.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur; devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, Hennen Building, aux frais de l'acquéreur.

Jos. Lautenschlaeger, avocat pour les plaignants. G. V. Soniat, avocat pour l'absent.

6 avril—6 13 20 27—mai 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Eli Johnson.

No 66,713—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune - JEUDI, le 15 mai 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu de deux ordres, un signé le 10 février 1902, et un signé 11 avril 1902 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14, dans l'ilet No 27, borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon), Broadway, Elizabeth et Ferdinand, mesurant trente pieds de face à la rue Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations contenant un cottage simple de trois chambres, etc., sur rue en gravois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du R. I., faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 avril—13 20 27—mai 4 11 15

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Develle, (née Hopkins), femme défunte de Ernest Develle.

No 67,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret ou ordre de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté le 18me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 8-6 rue Perdido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'ilet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 156' 11" 2"' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dorgenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles maintenant contenu sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions — Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME" SUR Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'ilet 22 R.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs 846 rue Commune.

3av—3 6 13 20 27—mai 4 6

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Résidence

A deux étages, No 1240 avenue de la Louisiane, coin Chestnut

Succession de Inez R. Luse, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 1er mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. CW. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée —

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, le dit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut désigné par la lettre A, et mesurant 51 pieds 9 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut ledit morceau ou portion de terre étant composé, des lots originaux Nos 9 et 10 et le dit lot A, est désigné sur un devis de certificat, d'arpentage fait par C. V. Labbarre, voyer, daté le 16 février 1893 et est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, en mars 1895.

Les améliorations comprenant une excellente résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette, avec jolie barrière en fer sur le devant, contenant galerie sur la façade et dans le fond, 8 chambres, vestibule en haut et en bas, bain, office, pelouse gaz, citerne, etc, dans la cour, la maison est en bon état.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Wm Mc L. Fayssoux, avocat

30 mars—30—av 6 13 20 27—mai 1

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix, Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. — JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902, in re succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno, (dossier 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse, et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2"' à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 88' 6" de l'autre côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' 3" à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2; 123' 9" 1"' sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1"' entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galvez; 132' 6" 5"' sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5"' sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galvez, 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" à la rue Galvez, 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 6; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0" 1"' sur la rue Galvez; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5"' sur la rue Onzaga, et 30' 0" 1"' sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-aliénation, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

6 av—6 13 20 27—mai 4 8

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

UN LOT DE TERRE A MANDEVILLE.

Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexandre Duliepre—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 avril 1902, la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 1, ilet 13, village de Mandeville, mesurant 60 pieds sur 180 pieds, plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets payables en un an garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 mars—27—avril 2 9 16 29

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. No 66,395.

Dans l'affaire de Payne & Joubert et als vs The Gardner Motor Company Limited.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. par l'Hon Geo. H Théard, juge, daté et signé le 8 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 6 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

UN LOT DE COMPTES OUVERTS, dans l'affaire ci-dessus nommée.

CHARLES E. KENNEDY, Receveur.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

24 avril—24 29—mai 4 6

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setse.

No 66 671—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désignée comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Laresche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setse par acte pardevant J. L. Laresche, notaire, daté le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District.

Bâtisse simple en bois à deux étages Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à l'encoignure de la rue Marais. A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding.

No 67,045 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, J. L. Onorato, Encanteur, est autorisé par la Cour, sous date du 11 avril 1902, à vendre à l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci mentionné, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 164, borné par les rues Marais, Villeré, St Pierre et la Promenade Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Marais et St Pierre, et mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue St Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 32 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Villeré, ayant la servitude en commun avec la propriété contiguë dans le fond vers la Promenade Carondelet, des latrines et citerne dans le fond et au-dessus de la ligne divisant lesdites deux propriétés; étant la même propriété acquise par le défunt John H. Wilberding par achat d'Eugène Bracquet, par acte passé le 15 décembre 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 146, folio 562.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec lui.

J. L. ONORATO, Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

13 av— 13 20 27—mai 4 11 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Annie Ryan, femme décédée de Henry Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,543—Division E—Attendu que Henry Burke a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Annie Ryan, femme décédée de Henry Burke, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. W. Flynn, avocat.

24 avril—24 28—mai 3

Succession de Salli Strauss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,541— Division B—Attendu que Mme Bertha Gebhart, veuve de Salli Strauss, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Salli Strauss, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Andrew H. Wilson, avocat.

23 avril—23 27—mai 2

Succession de Abraham Luria.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,715—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Josephine Luria, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Branch K. Miller, avocat. 23 av—23 27—mai 2

Succession de Charles Cahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,476—Division C—Attendu que Morris Wolf, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Cahn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat.

17 av—17 21 26

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente chez tous les pharmaciens.

1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

512 N. CLAIBORNE, entre la Promenade Carondelet et la rue St Louis.

Succession de Léon Barrère.

No 67,256—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet MARDI le 13 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Louis, Robertson et la Promenade Carondelet, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, sur un devis de F. N. Tourné, daté le 15 février 1860, et déposé en l'étude de C. E. Brennen, comme plan No 48, et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 512 rue N. Claiborne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un an pour billet portant 8 0/0 par an d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs assumant les taxes d'Etat et de ville due et exigible en 1902 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais des acquéreurs.

12 avril—12 13 20 27—mai 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE BIEN SITUEE.

Les grands magasins en briques à trois étages Nos 433, 435, et 437 rue S. Peters, à l'encoignure de l'allée Natchez.

Les magasins bien construits en briques à trois étages 439 et 441 rue S. Peters, entre la rue Poydras et l'allée Natchez.

— Aussi —

Une Résidence Typique du Sud 3451 rue Chestnut, avec de grands terrains embellis, comprenant l'ilet entier des rues Chestnut, Colisée, Delachaise et Aline.

A DES CONDITIONS LIBERALES.

Succession de Christopher H. Miller.

No 67,059—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mai 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A daté le 18 avril 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée. la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Peters (autrefois New Levee), Tchoupitoulas, Poydras et l'Allée Natchez, désignés par les Nos 6 et 7 de l'ilet No 64, d'après un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 7 novembre 1865, et lesquels dits deux lots de terre mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant 26 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue S. Peters, 104 pieds 6 lignes de profondeur sur un côté, 111 pieds 2 pouces sur l'autre côté et 26 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond et le lot No 7 mesurant 22 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Sud Peters, 109 pieds 1 pouces 3 lignes de profondeur et façade à l'Allée Natchez de laquelle il forme l'encoignure, 116 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 22 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, les améliorations sont désignées par les Nos 433, 435 et 437 rue Sud Peters, à l'encoignure de l'Allée Natchez et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Peters, [autrefois New Levee], Tchoupitoulas, Poydras et l'Allée Natchez, désigné par la lettre R. sur un devis dressé par L. H. Pillé, député voyer de ville, le 15 janvier 1890, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit devis 26 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Poydras et sur l'autre ligne de côté la plus près de l'allée Natchez il mesure 111 pieds 6 pouces 4 lignes de la rue South Peters, de là sur une ligne courant vers la rue Poydras 3 pieds 1 pouce, de là une deuxième profondeur de 2 pieds 2 pouces 7 lignes, de là 24 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Peters, entre l'allée Natchez et la rue Poydras, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 33, sur un plan du Faubourg Delachaise, annexé à un acte de partage de Mme Delachaise, passé en l'étude de Théodore Guyol, anciennement un notaire en cette ville le 20me jour d'avril 1855, lequel ilet d'après ledit plan contenant 6 lots de terre numérotés de 1 à 6 inclusivement et est borné par les rues Delachaise, Aline, Colisée [autrefois Plaquemine] et Chestnut, laquelle dite propriété mesurant 109 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Chestnut, 243 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Delachaise, 84 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Colisée et 243 pieds de face à la rue Aline, les améliorations comprenant la bien construite résidence en bois à deux étages 3451 rue Chestnut, retirée de la banquette, une forte barrière en fer sur le devant et contenant au rez-de-chaussée vestibule, corridor, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office, buanderie vastes galeries sur la façade et dans le fond; le 1er étage a vestibule, 7 grands appartements à coucher, galeries sur la façade, le fond et le côté, chambre à bain, latrines, etc., dans la cour, écurie, remise, dépendance, contenant 2 chambres, etc. La maison a de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz, sonnettes d'appels, etc., partout. Joli jardin de fleurs et gazon, promenades Schillinger, etc. Une typique demeure du Sud dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en trois paiements égaux payable en 1, 2 et 3 ans, représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque et lien de vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 22

ANNONCES JUDICIAIRS.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District

Portant le No 2214 rue Delachaise, entre les rues St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,300 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de l'ilet No 52, et mesurant trente pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une lignes de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne du lot No trois et cent vingt neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'ilet borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

Alden McLelland vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,436 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli; cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent pieds dix pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr., passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A D. 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Mauberret, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, issu dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré au bureau des transferts, dans cette ville dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant du Jt Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Rebentisch notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des transferts, livre 152, fol. 780)

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

25 av—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2539 rue Douane, entre les rues Dergenois et Rocheblave.

Adolph Rocquet vs Mme Augusta Boehler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 330, borné par les rues Douane, Bienville, Dergenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5, ils sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry Chiapella, avocat pour le plaignant.

25 av—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District

Connue comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie entre les rues Dryades et Baronne, pourrait être facilement loué à $15 chaque côté par mois ou $360 par an. Joli voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mme Hanora McCarthy vs Mary Buse, tutrice et Wm Buse, co-tuteur Dominique Katy Cazeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le lot No 11 dans l'ilet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; avec les améliorations qui s'y trouvent désignées comme les Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph. Les bâtisses portant le numéro municipal 5531 rue Laurel.

Teutonia Loan and Building Company vs Frederick Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certaines portions ou lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis fait par C. G. Del Isle voyer, daté le 4 avril 1902 et annexé au writ dans le procès ci-dessus, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine comme suit:

La portion de terre ou le lot No 1 mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent trente huit pieds un pouce et six lignes de profondeur et façade sur la rue Joseph, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 2 sur ledit devis et trente pieds quatre lignes de largeur dans le fond.

Et la dite portion de terre ou lot No 2 mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 1 sur le dit devis. Cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté et trente pieds six lignes de largeur dans le fond.

Etant partie de la même propriété acquise par le défendeur de la Mutual Loan and Building Company, d'après deux actes séparés passé par devant J. C. Wenck notaire, respectivement le 14 avril 1893 (Livre du Bureau des aliénations K, 148 folio 245) et le 31 mai 1895 (Livre du Bureau des aliénations K, 157 folio 448).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

19 avr—19 21 25 — mai 2 9 16 22